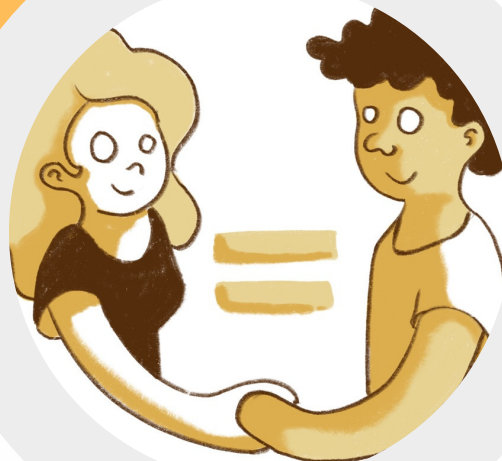




Office de la politique familiale et de l'égalité

Rapport d'activité
2023

En 2023, Neuchâtel a été le premier canton à légiférer pour interdire les mesures visant à modifier l'orientation sexuelle (mesures de conversion) et à pouvoir condamner les personnes incitant des tiers à changer leur identité de genre. Notre office est heureux d'avoir pu porter ce projet qui a été accueilli très favorablement par le Grand Conseil. Dans le domaine LGBTIQ encore, une enquête a été lancée pour recueillir des informations du terrain sur les discriminations vécues.

En matière de prévention des violences domestiques, une collaboration avec les pharmacies visant à former leur personnel pour accueillir et orienter de manière adéquate les victimes de violences a été mise en place. Issu d'une collaboration fructueuse au sein de la conférence latine sur la violence domestique (CLVD), dont Neuchâtel occupe la présidence en 2023 et 2024, ce projet suscite la large adhésion des personnes concernées.

Contacté par Pro Familia Suisse, l'OPFE s'est allié à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie pour réaliser une enquête auprès des entreprises afin de connaître leurs pratiques favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée/familiale.

Et qu'en est-il de l'égalité entre femmes et hommes ? Tout d'abord, les actions ci-dessus font intrinsèquement partie de mesures nécessaires à l'égalité entre les genres. Dans le domaine « stricto sensu » de l'égalité, notre office, outre ses missions habituelles, a mis sur pied, en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire, une formation continue qui a permis de présenter à plus de 150 enseignant-es le matériel de l'école de l'égalité ainsi que de poursuivre la sensibilisation aux stéréotypes de genre.

Terminons en mentionnant que le bon accueil réservé à notre rapport d'activité l'an dernier nous a convaincu de l'intérêt à reconduire l'exercice. Bonne lecture !

Laurence Boegli et Thomas Perret
Co-chef-fe d'office

L'effectif de l'office :

2 co-chef-fes à 50%

1 collaboratrice scientifique à 75%

1 collaboratrice administrative à 65%

1 juriste à 50%

10% pour de comité de la
conférence suisse violence
domestique (CSVD)

1 stagiaire à 50% (CDD 3 mois)

"L'IPC" de l'office :

Information
Prévention
Coordination

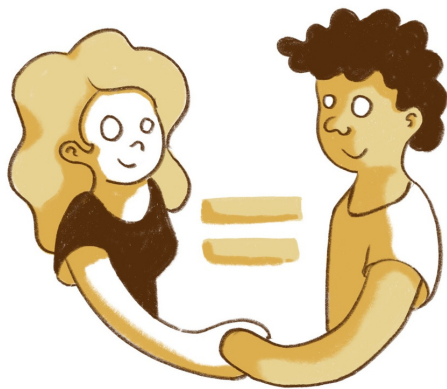
Nos missions :

"Égalité entre femmes et hommes"

"Prévention et lutte contre les violences
domestiques"

"Prévention des discriminations et des
violences en raison de l'orientation sexuelle et
de l'identité de genre"

"Promotion de la politique familiale"



Coordination de la journée
Futur en tous genres

Cette journée de stage a permis à 1930 élèves du canton de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir à leurs choix de carrière professionnelle et à leurs perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.
Bilan de l'édition 2023

Conférence

de Karine Duplan en collaboration avec les déléguées à l'égalité de la Ville de Neuchâtel, de l'UniNE et de la HE-Arc, sur le thème "Nos espaces publics sont-ils égalitaires?"
50 personnes ont pris part à cet événement.

Accompagnement de la **Commission consultative en matière de politique familiale et d'égalité entre hommes et femmes**

Organisation des **rencontres des associations féminines et féministes du canton**

Promotion de l'égalité entre femmes et hommes

Présentation des brochures de l'Ecole de l'égalité aux enseignant-e-s de l'école obligatoire. 4 visio-conférences ont été organisées pour 150 participant-e-s.

Membre des conférences:

EQUALITY.CH - Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité CSDE
EGALITE.CH - Conférence romande des bureaux de l'égalité

Contribution aux objets parlementaires :

Interpellation 23.205
"Mesures complémentaires pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle"

Sensibilisation et formation sur le langage non genré dans le cadre des formations continues de l'État.

Formation à l'égalité pour les nouveaux cadres de l'État.

Question 23.336
"On rase gratis, certains plus que certaines"

Projet de décret 23.244 "Projet de décret soumettant une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale pour introduire un congé parental"

Sensibilisation au recrutement inclusif au sein de l'administration cantonale proposée aux secrétaires généraux et chef-fe-s de service, en collaboration avec le Service des ressources humaines (SRHE).

Formation sur le thème de l'égalité, au CPNE (pôle santé et social), à La Chaux-de-Fonds. Environ 45 élèves ont participé.

Campagne de sensibilisation du personnel des pharmacies à la violence domestique grâce à une formation en ligne.

235 personnes ont suivi la formation en ligne, dans 46 pharmacies du canton (sur 59).

Organisation et présentation de l'exposition **Plus fort que la violence**, à La Chaux-de-Fonds

Cette exposition itinérante et intercantonale traite de la violence domestique. L'exposition présente des solutions pour en sortir et donne toutes les informations utiles sur les offres de soutien, dans le canton.

Plus de 1500 personnes ont visité l'exposition.

Bilan de l'édition 2023

Journée cantonale de prévention de la violence domestique

"Accompagner les victimes et auteur-e-s de violence domestique souffrant de troubles psychologiques", destinée aux professionnel-le-s.

50 personnes ont pris part à cette journée.

Prévention et lutte contre les violences domestiques

Responsabilité de la **Commission technique en matière de lutte contre la violence domestique (LVD)**

réunissant les partenaires cantonaux (16 membres).

Distribution sur demande de nos brochures de prévention et affiches "respectomètre".

Membre des conférences:

Comité de la Conférence suisse sur la violence domestique CSVD.

Présidence de la Conférence latine des services d'intervention contre la violence domestique CLVD.

Sortir ensemble et se respecter

(As de cœur)

26 personnes ont participé à la formation permettant d'animer ces ateliers.

6 ateliers ont été organisés pour les élèves du Lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel.

Formation à la méthode DOSAVI.

18 professionnel-le-s actif-ve-s dans le domaine de la santé et du social, ont suivies la formation, ainsi que 17 collaborateurs-trices de l'Office de protection de l'enfance (OPE).





Enquête

auprès de la population neuchâteloise concernée :

Son but ? Comprendre les défis auxquels les personnes LGBTIQ font face au quotidien (préparation de la réponse au postulat 21.180).

Evénement :

Participation à l'organisation d'une soirée film+conférence dans le cadre de la Journée mondiale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie (17 mai), soirée proposée par les associations LGBTIQ du canton. 57 personnes ont pris part à cette soirée.

Interdiction des

mesures de conversion :

Rapport 23.002 : Pour une interdiction de toutes les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans le canton de Neuchâtel, Projet de loi adopté par 99 voix contre 1.

Sensibilisation

“Les personnes LGBTIQ - état des lieux et bonnes pratiques” proposée à 22 aspirant-e-s de l'école de police (CIFPOL) ainsi qu'à 15 collaborateurs/trices du Service de la cohésion multiculturelle (COSM).

Contribution aux objets parlementaires :

Interpellation 23.109 "Accueil des réfugié-e-s LGBTIQ+ : le canton de Neuchâtel va-t-il revoir sa copie?"

Recommandation 23.110 "Pour un accès à des toilettes libérées du genre dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'Etat de Neuchâtel"

Interpellation 23.124

"Déploiement des toilettes non genrées dans les établissements publics"

Question 23.305

"Chirurgie d'assignation : quelle situation dans le canton?"

Prévention
des discriminations et
des violences en raison
de l'orientation
sexuelle et de l'identité
de genre

Formation sur le thème de la famille aux élèves du CPNE (pôle santé et social), à La Chaux-de-Fonds. Environ 45 élèves ont participé.

Membre des comités :

Comité de pilotage
"Ma journée à l'école"

Comité de l'association de la crèche Tic-Tac

Objets parlementaires pour lesquels l'OPFE a été consulté :

Rapport 19.164 "projet de loi sur la médiation civile et pénale (LMCP)"

Rapport 23.010 "Congé d'adoption - réponse à la motion 12.135"

Interpellation 23.204
"Quid de la participation des grands-parents dans la politique familiale cantonale?"

Promotion de la politique familiale

Enquête
Conciliation entre vie professionnelle – vie familiale/vie privée :

Enquête auprès des entreprises sur la conciliation activité professionnelle - vie familiale/privée, en collaboration avec Pro Familia Suisse et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). 300 entreprises ont répondu.



L'OPFE, en 2023, c'est aussi...

Des contrats de prestations avec le Service pour auteur-e-s de violence conjugale du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (SAVC/CNP), le Centre Social Protestant (CSP) et l'Association neuchâteloise pour la médiation familiale (ANMF).

Du soutien financier à des projets (publication, théâtre, cinéma,...)

Des apparitions dans les médias à 18 reprises (radio, TV, journaux, réseaux sociaux,...)

Des questions adressées à l'OPFE :
47 demandes de personnes externes à l'État
12 demandes internes à l'État

Un soutien financier aux associations :

- Violence que faire
- SEM (succès, égalité, mixité)

6 communiqués de presse

Des rencontres régulières avec le service des ressources humaines et l'office de la santé et de la prévention

L'OPFE tel que vous le connaissez aujourd'hui est le fruit d'une évolution qui a débuté en 1990 par la création d'un bureau de l'égalité et de la famille, pour une durée initialement limitée à 5 ans. En 1995, une loi sur la politique familiale et l'égalité a été votée par le Grand Conseil, permettant la création d'un office au titre éponyme.

Au milieu des années 2000, la thématique des violences domestiques s'est ajoutée aux missions initiales de l'OPFE. Suite à la signature par la Suisse de la Convention d'Istanbul en 2017, cette thématique n'a cessé de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui, elle occupe près de la moitié des EPT de l'office et près des trois quarts du budget à sa disposition.

Enfin, en 2022, les questions LGBTIQ ont rejoint l'office par le biais de deux interventions parlementaires qui lui ont été attribuées.

L'OPFE est conçu comme un service transversal de l'administration, à savoir qu'une partie de son action est tournée vers l'interne de l'administration. À ce titre, il a notamment pour mission de proposer au Conseil d'État des mesures visant à améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée des collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale, et de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités.

L'OPFE est directement rattaché à Mme Florence Nater, Conseillère d'État en charge du département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).

www.ne.ch/opfe



**Nouvelle adresse
dès le 6 mai 2024 :**

Office de la politique familiale
et de l'égalité
Rue de Tivoli 28
Case Postale 1
2002 Neuchâtel 2

Tél. : 032 889 61 20
Courriel : opfe@ne.ch